

CONSEIL D'ECOLE DU 18 FEVRIER 2020

PROCES VERBAL

Nom	Présent	Excusé	Suppléant
Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école			
Mme Geney-Guerittot	x		
M. Riondet	x		
Enseignants			
Mme Berardozzi		x	
Mme Glandy	x		
Mme Lapeyre	x		
Mme Lecot	x		
Mme Pouilly	x		
Mme Rebatel		x	
Mme Berger	x		
Mme Gippet	x		
M. Marion	x		
Représentants du RASED			
Mme Ravet, psychologue scolaire		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			
M. Berthelot	x		
Mme Dezoteux	x		
Mme Desmurs	x		
Mme Vuillet a Ciles	x		
Mme Labruyere	x		
Mme Brasse		x	
Mme Deles		x	
Mme Balandrat		x	
M. Dezoteux		x	
Mme Brard	x		
Mme Chaboud		x	
Inspecteur de l'Education Nationale			
M. Caroff			
Maires des communes ou leurs représentants			
Mme Bouchou (Vertrieu)		x	
Mme Halitim (Vertrieu)	x		
Mme Julien (La Balme les Grottes)			
Mme Jacquier (La Balme les Grottes)			
Mme Tavernese (La Balme les Grottes)		x	
DDEN			
M. Hausberg	x		
M. Bel	x		
Voix consultative			

Procès-verbal établi le 18 février 2020

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Riondet

Le secrétaire de séance, M. Marion

1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

1.1 Effectifs du RPI et prévisions d'effectifs (2020-2021)

Répartition par classe d'âge	Répartition par classe
PS : 22	PS : 22
MS : 16	MS-GS : 24
GS : 32	MS- GS : 24
CP : 28	CP : 28
CE1 : 25	CE1 : 25
CE2 : 23	CE2 : 23
CM1 : 18	CM1 : 18
CM2 : 19	CM2 : 19
Total RPI : 183	

Il est trop tôt pour établir l'effectif prévisionnel de la rentrée de septembre 2020 ; nous savons toutefois que de nouvelles inscriptions se feront en raison de l'achèvement du nouveau lotissement des pierres blanches à La Balme.

1.2. Inscriptions et admissions rentrée 2020

Les inscriptions des futurs élèves de petite section de La Balme ont commencé.

Nous rappelons aux parents que l'inscription à la mairie du domicile est obligatoire. L'admission par le directeur de l'école concernée s'effectue après l'inscription en mairie. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec l'école pour procéder à cette admission.

Les documents nécessaires pour l'inscription et l'admission d'un nouvel élève sont :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé avec le rappel du vaccin DTP à jour

1.3. Projets des classes : actions réalisées

Actions	Classes concernées	Lien avec le projet d'école
Biennale d'art contemporain	GS et CP	parcours culturel (volet 2)
Théâtre de Bourg en Bresse	PS et MS	parcours culturel (volet 2)
Jardin des 5 sens	La Balme	parcours culturel + citoyen (volets 2 et 4)
Journée conte	Vertrieu	oral (volet 1)
Carte de vœux pour les anciens	CE1 et CE2	parcours citoyen (volet 2)
Intervention du SMND sur les déchets	CE2 + CM1 + CM2	parcours citoyen (volet 2)
Art'chitecture 38	CE1	parcours culturel (volet 2)
Écriture et lecture de résumés d'histoires	CM2	oral (volet 1)
Soirée « histoires étranges »	CM2	oral et écrit (volet 1)
Calligrammes et acrostiches	Vertrieu	écrit (volet 1)
Défi maths avec les parents	CE1	ouverture de l'école (volet 4)
Intervention du maire	Vertrieu	parcours citoyen (volet 2)
Week-end sans écran	Vertrieu	parcours éducatif de santé (volet 2)

Un jardin des 5 sens sera construit par toutes les classes de La Balme avec l'aide d'un paysagiste. Ce projet, financé grâce à la mairie de La Balme se déroulera en plusieurs étapes :

- construction du jardin, mise en place des espaces derrière l'école
- plantation d'arbres, d'arbustes, de plantes aromatiques et préparation de plants en godet
- plantation de graines, réalisation de semis, pose de tuteurs
- journée portes ouvertes afin de venir admirer tout le travail de l'école autour du jardin

Les élèves de CE1 participent à un projet de compréhension en lecture, dans le cadre d'un travail de recherche en sciences de l'éducation mené par une enseignante-formatrice de l'INSPE de Grenoble.

Les livres du Prix Nord-Isère tournent dans toutes les classes afin que chaque élève puisse découvrir des œuvres de littérature jeunesse, s'approprier le livre pour les plus jeunes et les lire avec un regard critique pour les plus grands.

1.4. Santé des élèves

Courant janvier, tous les élèves de grande section ont bénéficié de la visite de l'infirmière scolaire. Elle a pu ainsi établir un bilan et conseiller éventuellement aux parents un suivi médical en cas de besoin (vue, audition, ...) qui pourrait avoir une incidence sur le parcours scolaire de l'élève.

La Protection Maternelle Infantile a pris contact avec l'école de La Balme pour organiser une visite des élèves de petite section avant la fin de l'année scolaire (courant mai).

L'infirmière scolaire est venue à l'école de Vertrieu pour rencontrer les élèves de CE2 dans le cadre du protocole Fluence (travail sur la vitesse de déchiffrage en lecture), pour contrôler la vue et l'audition des élèves qui rencontrent des difficultés dans ce domaine. Elle a également parlé de l'équilibre alimentaire et de la nécessité de pratiquer une activité physique régulière à toute la classe de CE2.

2. VIE DE L'ECOLE

2.1. Evaluations nationales de CP

Les élèves de CP ont passé des évaluations réparties sur deux semaines en janvier. Elles permettent, en cours d'année, de faire un bilan en Français et en Mathématiques et de mesurer ainsi les progrès des élèves.

Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux parents de chaque élève.

2.2. Bilan du cycle natation

Les CP et CE1 ont bénéficié d'un cycle de 10 séances de natation, financé par la Communauté de Communes pour le transport et par le Sou des Ecoles pour l'accès au bassin et la rémunération des MNS.

Les élèves ont passé le certificat d'aisance aquatique, et pour les plus à l'aise, l'attestation scolaire du savoir-nager.

Pour l'année prochaine, un créneau devrait être reconduit pour les CP-CE1, à la piscine de Saint-Vulbas, avec le même financement.

Le conseil d'école lance un appel aux parents de grande section et de CP pour passer l'agrément et ainsi pouvoir accompagner, dans l'eau, les séances de l'année prochaine.

2.3. Manuels scolaires

Une nouvelle méthode de lecture CP a été choisie cette année. La mairie de La Balme a accepté de financer intégralement le matériel pédagogique nécessaire.

Malheureusement, la maison d'éditions a été mise en liquidation judiciaire en 2020 et le renouvellement des fichiers élèves est désormais incertain. La mairie a accepté de commander en avance le matériel pour les deux prochaines années scolaires, ce qui représente un budget de presque 700€.

Le conseil d'école remercie la mairie de La Balme pour cet effort supplémentaire.

3. MOYENS

3.1. Projet ENIR (équipement informatique dans les écoles rurales)

Les travaux d'équipement ont été réalisés en totalité à l'école de La Balme par la société Micronov.

3 vidéoprojecteurs

3 visionneurs

un chariot de 16 ordinateurs portables équipés de 16 casques

une formation de 2 h a été offerte aux enseignantes.

L'équipe pédagogique remercie vivement la mairie pour cet investissement.

3.2. Transport scolaire

Question aux mairies : Les enfants qui prennent le bus le matin à Vertrieu doivent attendre que ceux qui sont inscrits au périscolaire sortent pour pouvoir monter dans le bus. Est-il possible de les faire monter sans attendre ?

Réponse : Non car le chauffeur ne peut pas faire monter d'enfants dans le bus s'il n'y a pas d'accompagnatrice. Il s'agit d'une question de sécurité. Le bus arrive plus tôt que l'heure prévue, il est conseillé de décaler l'heure d'arrivée des élèves pour coller au plus juste de l'heure de départ prévue.

3.3. Cantine

Question aux mairies : Quand un enseignant est absent, est-il possible de déduire le repas de la cantine si les parents gardent leur enfant à la maison ?

Réponse : Non car les repas sont commandés la veille à 9h00. En cas d'absence le repas est alors perdu tout en ayant été commandé et payé par la mairie.

3.4. Périscolaire La Balme

Question à la mairie : Pour un enfant inscrit régulièrement au périscolaire, est-il possible de le prendre en charge même s'il n'est pas inscrit ce jour-là (contre-temps des parents dans les transports ou erreur d'inscription) ?

Réponse : en raison de l'absence de la représentante de la mairie de la Balme, il ne peut y avoir de réponse à cette question qui pourra être à nouveau posée lors du prochain conseil d'école si besoin.

Parole aux maires :

La mairie de Vertrieu relève les mauvaises habitudes de stationnement lors des entrées et sorties d'école (y compris sur les stationnements interdits).

Un arrêté municipal a été pris pour mettre en place une signalisation à partir du mois d'avril, aux deux extrémités de la rue, indiquant que la route sera barrée avec une interdiction de passage devant l'école lors des entrées et sorties.

Parole au DDEN :

Les DDEN s'interrogent sur les problèmes récurrents de remplacements dans les écoles.

Le prochain conseil d'école se réunira le mardi 16 juin à l'école de la Balme.